

6.2.16. BEQUILLE

6.2.16.1. ETAT

6.2.16.1.1. **Détérioration notable** | S |

Détérioration mettant en cause la solidité de l'élément
Déformation entraînant un dépassement de gabarit de plus de 5 cm.

6.2.16.1.2. Détérioration | O |

Observation à mentionner en cas de détérioration d'une béquille ne rentrant pas dans le cadre des points 6.2.16.1.1. et 6.2.16.1.3.

6.2.16.1.3. **Partie saillante** | S |

Partie saillante : Partie non indispensable du point de vue technique, pointue, tranchante ou constituant soit angle vif, soit saillie dangereuse, susceptible d'aggraver notablement, en cas de collision, le risque d'accident corporel pour les autres usagers de la route, et notamment les piétons, cyclistes ou cyclomotoristes.

Est assimilée à une partie non indispensable du point de vue technique toute partie pouvant être déplacée sans inconvénient réel.

6.2.16.3. FIXATION

6.2.16.3.1. Défaut de fixation | O |

Observation à mentionner en cas de desserrage ou d'absence de fixations d'une béquille.

